



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2022

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon - Bibliothèque municipale et le Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon pour l'organisation de rendez-vous musicaux sur la période 2022/2025

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRES ELUS** : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/2022 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE ET LE SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE LYON POUR L'ORGANISATION DE RENDEZ-VOUS MUSICAUX SUR LA PERIODE 2022-2025 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Bibliothèque municipale de Lyon et le Conservatoire à rayonnement régional entretiennent depuis de nombreuses années des relations de partenariat dans le but de développer l'accès du plus grand nombre à la culture et organisent à cet effet de nombreux rendez-vous culturels annuels. Ces rendez-vous sont principalement des concerts mais aussi des conférences-musicales, des lectures théâtrales, des auditions publiques d'élèves et la participation à des manifestations.

L'objet de la convention est de pérenniser le partenariat existant et de permettre son développement sur de nouveaux axes, en lien avec le projet culturel de la Bibliothèque.

Le calendrier de chaque manifestation sera établi d'un commun accord entre les partenaires selon les disponibilités et les contraintes respectives des équipes concernées, avec la volonté partagée d'arriver à maintenir un volant d'activités constant.

La convention précise les responsabilités respectives entre les parties signataires pour l'organisation d'environ trente rendez-vous annuels sur le réseau de la Bibliothèque impliquant le Conservatoire.

Les cycles organisés de façon récurrente par la Bibliothèque sont :

- Les « Gourmandises de Vaise » avec une douzaine de concerts par an ;
- Les « mardis du jazz » avec 4/5 conférences par an à la médiathèque de Vaise les mardis à 18 h 30 dont 1 nuit du jazz ;
- « Les concerts » avec entre 5 et 10 concerts et auditions par an à la médiathèque du Bachut ;
- Les participations à « Tout-ouïe » au Bachut ;
- Le final du « Tremplin poétique » peut également faire l'objet d'une intervention.

Des formes nouvelles comme « La nuit du jazz » à Vaise pourront être décidées d'un commun accord, ainsi que des manifestations intégrant des interventions de danse ou de théâtre.

Pour faciliter la venue de ses élèves à la médiathèque du Bachut, le Conservatoire prête gracieusement un piano pour une longue durée. L'estimation de la dépense annuelle pour la Bibliothèque est de 2 300 € pour les accordages et les frais de restauration des intervenants.

La convention sera conclue pour une période de 3 ans, à compter de la date de signature par les deux parties.

Par ailleurs, chaque partie s'engage sur ses budgets de dépenses lui incombant et réalise ses engagements sans contrepartie financière.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- La convention de partenariat entre le syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon et la Ville de Lyon – Bibliothèque municipale est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer la convention et tous les autres documents afférents.
- 3- La dépense sera inscrite sur le budget des années 2022 et suivantes de la Bibliothèque Municipale, fonction 313, programme CULTURECOM.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET